

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 7 décembre 2009, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Michel Bolduc, Luc Plante, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

216-2009

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Madame Marise Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

217-2009

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 9 novembre 2009 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

218-2009

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- COMITÉ D'ENTRAIDE

ATTENDU la demande d'aide financière pour le Comité d'entraide de Saint-Victor, pour les familles en difficultés.

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 200,00 \$, au financement demandé par le Comité d'entraide pour les familles en difficultés.

ADOPTÉ

219-2009

DEMANDE DE RELOCALISATION DU CHENIL - MARIE-PIER BOLDUC

ATTENDU la demande de Marie-Pier Bolduc pour relocaliser son chenil au 143 Route 108 à Saint-Victor.

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor n'a aucune objection pour que Marie-Pier Bolduc relocalise son chenil au 143 Route 108 à Saint-Victor.

ADOPTÉ

220-2009

DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ - CLAUDINE VEILLEUX

ATTENDU le projet de Madame Claudine Veilleux pour une utilisation autre que l'agriculture, soit la permission de stationner une roulotte pour fin de villégiature saisonnière.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU qu'il n'y a pas eu de permis pour faire l'installation de cette dite roulotte.

ATTENDU qu'il n'y a aucune installation de fosse septique.

ATTENDU que le projet est conforme à la réglementation municipale en vigueur.

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie la demande de Madame Claudine Veilleux et achemine le dossier à la Commission de protection du Territoire Agricole du Québec.

ADOPTÉ

221-2009

**AUTORISATION POUR SIGNATURE - PROTOCOLE
D'ENTENTE DOSSIER 231153 ET 231009**

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que Monsieur Roland Giguère, Maire, soit autorisé à signer le protocole d'entente numéros dossiers 231153 et 231009, relatif à l'octroi d'une aide financière programme de renouvellement des conduites avec le Ministère des affaires municipales de région et de l'occupation du territoire.

ADOPTÉ

222-2009

**BUDGET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2010 -
APPROBATION PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-
VICTOR**

ATTENDU les prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor pour l'année 2010.

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à la Municipalité de Saint-Victor d'approuver le budget de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor pour l'année financière 2010 présentant des revenus de 48 881 \$ et dépenses de 239 621 \$ et un déficit devant être de 191 140 \$ (capitalisable 157 240) soit adopté, tel déficit devant être partagé à raison de 10% par la Municipalité de Saint-Victor soit 3 350 \$.

ADOPTÉ

223-2009

COMPTES DE TAXES NON-PAYÉS

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve l'état mentionnant les personnes endettées, pour taxes municipales, envers la Municipalité de Saint-Victor préparé en vertu des articles 1022 et suivants au Code Municipal. Il est également résolu de mandater le Directeur Général/secrétaire-trésorier pour transmettre à la M.R.C. Robert-Cliche l'état des immeubles à être vendus pour taxes municipales dues.

ADOPTÉ

224-2009

RÈGLEMENT NUMÉRO 81-2009

Aux fins de dispenser la Municipalité de Saint-Victor d'ouvrir et d'entretenir un chemin d'hiver conduisant seulement à des propriétés inhabitées entre le 01 décembre 2009 et le 01 avril 2010, soit une partie de chemin du 4^{ème} Rang Sud, située entre les lots 427 et 436 inclusivement, du cadastre de la paroisse de Saint-Victor, de la Route Groleau qui est située entre les limites de Sacré-Coeur-de-Jésus, entre les lots 544 et 295, et le cul de sac qui est situé entre la sucrerie de Monsieur Daniel Lessard et la résidence de Madame Fleur-Ange Jolicoeur du cadastre de la paroisse de Saint-Victor.

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement a été donné le 9 novembre 2009.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Madame Marise Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que le règlement numéro 81-2009
soit adopté.

EN CONSÉQUENCE, le Conseil de la Municipalité
de Saint-Victor ordonne et statue par le
présent règlement comme suit:

ARTICLE 1 Le préambule du présent règlement
en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 La Municipalité de Saint-Victor
est dispensée d'ouvrir et
d'entretenir pour l'hiver une
partie du chemin du 4^{ème} Rang Sud
située entre le lots 427 et 436
inclusivement, de la Route Groleau
qui est située entre le limites de
Sacré-Coeur-de-Jésus et Saint-
Victor entre les lots 544 et 295
inclusivement, et le cul de sac
qui est situé entre la sucrerie de
Monsieur Daniel Lessard et la
résidence de Madame Fleur-Ange
Jolicoeur, du cadastre de la
paroisse de Saint-Victor.

ARTICLE 3 La période de fermeture du chemin
nommé à l'article 2 du présent
règlement s'étend du 01 décembre
2009 au 01 avril 2010.

ARTICLE 4 Le règlement numéro 81-2009 entre
en vigueur conformément à la Loi.

Adopté le 7 décembre 2009.

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUERE

MARC BÉLANGER

225-2009

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER 2010 - SÉANCE DU CONSEIL

ATTENDU que l'article 148 du Conseil Municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le calendrier, ci-après, soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil Municipal pour 2010, qui se tiendront le **LUNDI** et qui débiteront à **20 HEURE** soit :

11 janvier	5 juillet
1 février	2 août
1 mars	7 septembre (mardi)
6 avril (mardi)	4 octobre
3 mai	1 novembre
7 juin	6 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié, par le Directeur Général/secrétaire-trésorier, conformément à la Loi qui régit la Municipalité.

ADOPTÉ

226-2009

NOMINATION DU MAIRE-SUPPLÉANT

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil que Monsieur Luc Plante soit nommé Maire-suppléant en l'absence du Maire, Monsieur Roland Giguère.

ADOPTÉ

227-2009

**NOMINATION D'UNE CONSEILLÈRE - BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que Madame Marise Poulin soit
nommée sur le Conseil d'administration de la
Bibliothèque Municipale de Saint-Victor.

ADOPTÉ

228-2009

NOMINATION D'UN CONSEILLER - C.C.U.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que Monsieur Michel Bolduc soit
nommé sur le comité consultatif en urbanisme.

ADOPTÉ

229-2009

NOMINATION D'UN CONSEILLER - A.P.E.L.F.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que Monsieur Jérôme Bélanger soit
nommé sur le comité de l'A.P.E.L.F.

ADOPTÉ

230-2009

**NOMINATION D'UN CONSEILLER - SERVICE LOISIRS
ET TOURISME**

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que Monsieur Harold Bureau soit
nommé sur le comité du Service Loisirs et
Tourisme de Saint-Victor.

ADOPTÉ

231-2009

NOMINATION D'UNE CONSEILLÈRE - POLITIQUE FAMILIALE

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que Madame Marise Poulin soit nommée sur le comité de la Politique Familiale.

ADOPTÉ

232-2009

ADOPTION DU BUDGET DU SERVICE LOISIRS ET TOURISME - ANNÉE 2010

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter le budget du Services Loisirs et Tourisme, pour l'année 2010, pour un montant de 100 000,00 \$. Le Service Loisirs et Tourisme devra fournir, à la Municipalité de Saint-Victor, un rapport de ses dépenses et revenus au mois de juillet 2010.

ADOPTÉ

233-2009

ADOPTION DU BUDGET DE L'O.T.J. - ANNÉE 2010

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter le budget de l'O.T.J., pour l'année 2010, pour un montant de 25 000,00 \$. Le comité de l'O.T.J. devra fournir à la Municipalité de Saint-Victor, un rapport de ses dépenses et revenus détaillés de la pièce de théâtre.

ADOPTÉ

234-2009

**ADOPTION DU BUDGET de LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE
- ANNÉE 2010**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, d'adopter le budget de la Société
du Patrimoine de Saint-Victor, pour l'année
2010, pour un montant de 10 000,00 \$.

ADOPTÉ

235-2009

PRECO - DEMANDE DE REMPLACEMENT DOSSIER 231153

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-
Victor désire soumettre une nouvelle demande
au programme Préco en remplacement de la
demande numéro 231153.

ADOPTÉ

236-2009

AUTORISATION POUR SIGNATURE

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que Messieurs Roland Giguère,
maire, Marc Bélanger, directeur
général/secrétaire-trésorier et Luc Plante,
maire-suppléant en remplacement de Monsieur
Roland Giguère, soient autorisés à signer tous
les documents nécessaires pour le bon
fonctionnement de la Municipalité de Saint-
Victor.

ADOPTÉ

237-2009

LES COMPTES

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la liste des comptes soit
approuvée et adoptée pour paiement :

Fonds de l'information	30.00	\$
Orizon mobile	118.52	\$
Louise Binet Pharmacienne	64.10	\$
Linde Canada	36.24	\$
SPME	58.62	\$
Hydro-Québec	1 681.44	\$
Linde Canada	32.54	\$
Hydro-Québec	162.54	\$
Hydro-Québec	7 111.83	\$
Telus Mobilité	273.34	\$
CNH Capital	807.57	\$
Pitneyworks	449.13	\$
Bijouterie St-Georges	180.60	\$
Hydro-Québec	1 531.41	\$
Hydro-Québec	2 092.20	\$
Téléphone St-Victor	627.52	\$
Boivin et Gauvin	333.55	\$
Cordonnerie Bureau	383.15	\$
Excavations A. Gosselin	1 173.65	\$
Alliance Coop	4 463.82	\$
DEBB	66.90	\$
Gaétan Jacques Électrique	791.85	\$
Magasin Coop	804.00	\$
Centre Électrique de Beauce	571.24	\$
Fleuriste Colette Gosselin	83.53	\$
Biolab	1 047.82	\$
Centre du Camion (Amiante)	666.22	\$
Ateliers F.L.P.H.	3 369.34	\$
Supérieur propane	203.99	\$
M.R.C. Robert-Cliche	10 772.77	\$
Hercule Fortin	573.75	\$
Ind. de Ciment la Guadeloupe	2 015.31	\$
Poulin Excavation	1 817.29	\$
Sifto	4 116.77	\$
Industries Wajax	36.61	\$
Garage Bizier	711.97	\$
Noel Rochette et Fils	3 739.21	\$
Pavage Sartigan	3 065.21	\$
Réal Huot	1 264.80	\$
F. Plante Inc.	135.45	\$
Les Pompes Couture	126.99	\$
Ferme Donald Vachon	112.88	\$
Atelier d'usinage LB	39.51	\$
Veola	665.97	\$

Excavation Denis Bolduc	518.10	\$
Beauce Métal	344.55	\$
Excavation Pamphile Rodrigue	366.09	\$
Aréo-Feu	442.19	\$
Loutec	109.71	\$
Orizon Mobile	481.02	\$
Gaz Métro	1 323.14	\$
Signalisation Lévis	2 056.02	\$
AquaBeauce	32.00	\$
Bolduc, Poulin et Ass.	993.31	\$
Inter sport	338.50	\$
Plomberie Yves Lessard	141.29	\$
C.E. Thibault	299.12	\$
Ferme Écoloveau	6 585.13	\$
Distribution DAKI	187.60	\$
Localisation Bois-Francis	233.88	\$
USD	3 085.01	\$
Sigma	576.97	\$
Linde Canada	36.24	\$
Traction St-Georges	887.27	\$
Sylvain Bilodeau	34.99	\$
Mini-Pelle Gilles Beaudoin	169.31	\$
Auto Quirion et Drouin	459.44	\$
Métal Beauce	163.67	\$
Maximétal	259.61	\$
Entreprise M.B.	5 150.49	\$
Marise Poulin	15.00	\$
Harold Bureau	15.00	\$

ADOPTÉ

238-2009

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Luc Plante,
 Secondé par Madame Marise Poulin,
 Et résolu, à l'unanimité des membres
 du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
 SECRÉTAIRE- TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER